

# Gestion de l'information

Les organisations paysannes se renforcent en s'ap



**Les articles de ce dossier illustrent comment les organisations paysannes faïtières renforcent la gestion de l'information et de la communication, et présentent quelques acteurs qui interviennent dans ce processus. Ces récits d'expériences ont été collectés à l'occasion d'ateliers de réflexion animés par l'Inter-Réseaux, en partenariat avec le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA). Trois organisations nationales nous ont reçus durant le second trimestre 2002 : l'Association des organisations paysannes professionnelles (AOPP) au Mali, la Fédération nationale des organisations paysannes (Fenop) au Burkina et la Fédération des unions de producteurs (Fupro) au Bénin.**

*Dossier réalisé par Gilles Mersadier avec la collaboration de Fadjigui Sinaba pour la partie « Presse écrite en langue locale » au Mali.*

# et de la communication

## puyant sur des partenaires et des médias spécialisés

### Contexte

Les organisations de producteurs (OP) d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale font face à des mutations rapides du contexte politique, économique et social : démantèlement des mécanismes publics de contrôle des prix agricoles, privatisation des activités d'approvisionnement et de commercialisation, décentralisation des services publics en charge du développement agricole, renforcement des organisations représentatives du monde rural...

Pour faire face, les OP se fédèrent en structures faitières qui, parmi leurs nombreuses tâches, sont aussi chargées de préparer des stratégies de gestion de l'information et de la communication répondant à ce nouveau contexte. En interne, elles cherchent à améliorer la circulation et l'échange d'information, avec les organisations de base qui sollicitent des conseils et des renseignements, émettent des avis sur leurs conditions de travail et leurs expériences, et veulent participer à la vie de l'organisation à laquelle elles ont adhéré.

Ces organisations paysannes faitières (OPF) doivent aussi renforcer leur pouvoir de négociation et de communication vers l'extérieur : opérateurs économiques, bailleurs de fonds, partenaires de coopération, services administratifs en charge du développement rural.

Afin de répondre à ces besoins, les OPF mobilisent leur personnel permanent et leurs élus s'associent avec des médias et des organismes spécialisés (agences de presse, réseaux et associations travaillant dans ce secteur). Avec leur appui, les OPF vont chercher l'information répondant aux besoins de leur base, choisir une langue et un vocabulaire adaptés au public visé, sélectionner un support (note, bulletin, journal, cassette ou émission de radio...) et un canal de transmission ou de diffusion (téléphone, fax, poste, transporteur, radio rurale).

L'utilisation actuelle des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et d'internet reste limitée : si les OPF communiquent par courrier électronique et consultent des sites web, la plupart ne diffusent pas d'informations sous forme de lettres électroniques, de sites web et de cédéroms. Pourtant, ces technologies dites « nouvelles » peuvent améliorer et consolider des pratiques plus « classiques » qui ont depuis longtemps montré leur efficacité. Aujourd'hui, les OPF peuvent s'appuyer sur un nouveau type de partenaires qui, tout en tenant compte des difficultés inhérentes au continent africain, ont pour objectif de renforcer les compétences des acteurs du développement rural dans l'utilisation des outils informatiques et l'exploitation des NTIC.

### Récits d'expériences

**Une stratégie de communication interne expérimentée par l'Union des producteurs du Centre (UPC) au Bénin ;** l'organisation clarifie et synthétise les procès-verbaux, prépare des annonces pour affichage et produit périodiquement un bulletin flash. Le personnel permanent est appuyé par un journaliste extérieur. Les modes de diffusion, la périodicité de parution et les langues utilisées pour ces supports sont fonction de la nature des informations et du public visé.

**Deux radios rurales (au Mali et au Bénin) au sein desquelles les organisations paysannes actives dans la zone d'émission sont impliquées dans la gestion du média.** Elles peuvent facilement faire passer des messages à leur base en s'appuyant sur des professionnels pour produire des émissions et des cassettes. Elles utilisent aussi les ondes pour diffuser les prix des produits agricoles sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux, afin de renforcer les pouvoirs de négociation du

producteur face à ses intermédiaires, qui utilisent habituellement à leur profit ce manque d'information.

**Des bulletins et des journaux en langue locale répondant aux besoins des populations rurales (au Mali et au Burkina) ;** ils sont destinés à un public ciblé, comme les membres d'une organisation paysanne, une communauté linguistique ou les bénéficiaires d'un projet. Ils sont produits et gérés par des structures extérieures, les organisations de bénéficiaires et des privés. La collecte des contenus locaux et la diffusion des supports s'organise pour prendre en compte les avis et les préoccupations des lecteurs. Ces médias sont aussi des outils de postalphabétisation permettant d'entretenir les connaissances acquises par les agriculteurs au cours des formations.

**Professionnalisation de l'agriculture au Bénin : un programme de renforcement des connaissances pour les OP ;** l'objectif est de leur faire mieux connaître les techniques et les acteurs en présence, leurs stratégies, afin de pouvoir dialoguer en connaissance de cause. Des responsables paysans, des élus, des cadres d'organisations paysannes sont regroupés dans des groupes de travail, où ils sont formés et conseillés. Simultanément, le programme diffuse régulièrement vers les OP des informations sélectionnées pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

**Trois organisations burkinabé, partenaires des OP, pour que celles-ci s'approprient les techniques « anciennes » et « nouvelles » de l'information et de la communication.**

● **Yam-Pukri**, un modèle d'association que l'on retrouve dans quelques pays de la sous-région (Oridev au Bénin – [www.oridev.org](http://www.oridev.org), Ynternet au Sénégal – [www.ynternet.sn](http://www.ynternet.sn)). Elles agissent pour la promotion de l'informatique et d'internet auprès de publics qui ne sont pas

- très versés dans l'utilisation de ces outils, comme les jeunes dans les lycées et les organisations de la société civile.
- **Le Sedelan et le Rifod** : deux organisations tournées vers l'information, la communication et l'éducation au

développement rural. Elles collectent et diffusent des conseils, des méthodes et des résultats d'expériences issus tant du milieu paysan que de la recherche agronomique. L'intégration des NTIC et d'internet dans leurs activités se

fait à travers les supports qu'elles produisent et diffusent (cédéroms, sites web), sans négliger les bulletins en plusieurs langues locales pour toucher des publics n'ayant pas accès à ces technologies. ■

## Une stratégie de communication interne pour l'Union des producteurs du Centre-Bénin

Le siège de l'Union des producteurs du Centre se trouve à Bohicon (100 km au nord de Cotonou). En tout, l'UPC regroupe quinze unions sous-prélectorales de producteurs (USPP) réparties sur deux départements (Zou et Collines).

L'union dispose de seize permanents et bénéficie d'un programme de consolidation des organisations coopératives agricoles dans le département du Zou (Prococa). C'est dans ce cadre que doit se mettre en place cette année une stratégie de communication interne. Un journaliste communicateur va être recruté pour mener à bien ces actions : il sera chargé de la centralisation, du traitement et de la diffusion des informations provenant des groupements villageois et des USPP. Il est prévu de faire porter l'effort sur trois types de supports écrits :

- Des procès-verbaux rédigés en français après les conseils d'administration des USPP et de l'UPC ; très courts (une page), ils mettront l'accent sur les principaux points de la réunion : décisions prises, informations échangées. Ces PV seront photocopiés en nombre suffisant et distribués aux élus et représentant des USP et des groupements. Une traduction

dans les deux langues locales (fon et yoruba) devrait permettre une diffusion plus large de l'information à la base.

- Des annonces affichées dans les sièges et les représentations des unions et des groupements (calendriers, programmes des visites et des manifestations).

- Des bulletins flashs rédigés par l'UPC avec les principales nouvelles reçues de « l'extérieur », les actions menées et prévues. Rédigés dans les trois langues parlées dans la région et tirés à 1 000 exemplaires (une page photocopiée), ils seront distribués lors des réunions mensuelles du CA pour être diffusés à la base par les personnes regroupées à cette occasion.

En plus de ces supports, il est envisagé de systématiser l'utilisation des radios locales émettant sur la zone en produisant des émissions d'information et de sensibilisation destinées aux producteurs.

Actuellement, l'organisation dispose d'une ligne de téléphone, de quatre ordinateurs et d'une imprimante. Une seule machine est connectée à internet depuis le mois de mai 2002. Dans les prochains mois, il est prévu d'équiper et de connecter l'annexe de Dassa située à 70 km au nord de Bohicon.

## Des radios rurales gérées par les organisations paysannes

**Certaines OP se lancent dans la radio pour améliorer leur stratégie de communication. Deux exemples : l'un au Mali, l'autre au Bénin.**

### À Kayes (Mali), des OP aux conseils d'administration de la radio régionale

Créée en 1988 avec l'aide d'ONG italiennes pour aider au développement de la région, c'est la première radio privée du Mali gérée par une association dans laquelle le conseil d'administration regroupe une quinzaine d'organisations paysannes, dont la représentation régionale de l'Association des organisations paysannes et de producteurs du Mali (AOPP).

Elle émet dans un rayon de 200 km autour de la ville sur deux fréquences différentes, retransmises par deux émet-

teurs-relais complétant celui du siège. C'est sans doute la plus forte diffusion après celle de la radio nationale, l'Office de radiodiffusion du Mali (ORTM). Les émissions en langues locales (bambara, soninké, peul) et en français parlent d'agriculture, d'élevage, de santé et des problèmes socioculturels de la zone. En plus des programmes produits à Kayes, la radio diffuse des cassettes fournies par d'autres partenaires (dont l'AOPP) et produit elle-même des cassettes dans son studio de production.

L'équipement informatique se réduit à deux ordinateurs pour un usage de bureautique classique (pas de traitement numérique des productions audio). Une connexion internet permet d'utiliser le courrier électronique, voire de surfer sur des sites web quand la qualité de la transmission le permet, ce qui est plus fréquent depuis les aménagements réalisés à l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations en 2002.

Un projet de cybercentre est à l'étude pour permettre aux associations locales de se former et d'utiliser les ressources du réseau mondial sans avoir elles-mêmes à s'équiper.

## Radio Solidarité, le média de l'union sous-préfectorale des producteurs de Djougou (Bénin)

L'union départementale des producteurs de l'Atacora est située au nord-ouest du Bénin dans une zone faiblement peuplée où les localités sont très éloignées les unes des autres. La communication est difficile entre le siège de l'union et les organisations membres dans les sous-préfectures : le réseau téléphonique est défaillant, et seul le réseau des radios HF de l'administration peut être mis à contribution pour faire « descendre les messages » vers la base.

Dans ces conditions difficiles pour la communication interne au sein de l'union départementale, la radio FM joue donc un rôle très important. Radio Solidarité est installée dans la sous-préfecture de Djougou. Depuis 1998, elle émet six heures quotidiennement dans les huit langues locales et ceci dans un rayon de 50 km autour de la localité. Le siège de la radio est alimenté par le réseau électrique et dispose d'une ligne téléphonique, faute d'être équipé d'un ordinateur et d'une connexion internet, outil de base pour s'informer et communiquer rapidement !

La particularité de ce média est d'être l'émanation de l'union sous-préfectorale

des producteurs qui a investi financièrement dans sa création et qui en assure la gestion. Par ce canal, l'union diffuse des informations sur et pour les producteurs. L'exemple le plus concret concerne les prix des produits agricoles : l'animateur de Radio Solidarité exploite les fiches de collecte de prix sur les marchés de la région et du pays qui drainent des produits dans la zone d'écoute. Il précise entre autres la date et le lieu de collecte des prix, l'évolution entre deux marchés et la tendance générale en s'inspirant des statistiques de l'année précédente. « *Les acteurs de la production, de la transformation et de la commercialisation... chacun y trouve son compte. Les heures de diffusion sont celles de grande écoute. C'est le moment idéal pour faire passer les publicités et les annonces. Le producteur, du fond de sa cabane, s'informe et prend la décision de porter, ou non, son produit sur le marché. La grande spéculation par les usuriers est limitée. Les commerçants grossistes savent quand se positionner sur un marché.* »

Cette expérience séduit les partenaires des producteurs : une agence de coopération projette d'installer deux radios



D.R.

Réunion de travail à l'AOPP.

dans ce département en s'inspirant du modèle de Radio Solidarité. ■

**Contacts : Fily Keita, directeur de la radio rurale de Kayes, BP 94, Kayes, Mali. Tél. : (223) 53 14 76. Portable (223) 73 57 35.**

**Radio Solidarité, BP 135, Djougou, département de l'Atacora, Bénin. Tél. : (229) 80 11 29.**

## Presse écrite en langue locale

### Dibifara, un mensuel en langue bambara pour les paysans maliens

À la suite d'une maladie, Youssouf Diallo, qui veut devenir professeur d'anglais, doit interrompre ses études universitaires prématurément. Il s'inscrit au cours de la Direction nationale de l'alphabétisation et de la linguistique appliquée pour apprendre le bambara. Cela l'amène à travailler pour *Yekebaara*, bulletin technique en bambara édité et diffusé par la Compagnie malienne de développement des textiles (CMDT) dans les zones de production du coton. Doué et ambitieux, le jeune Youssouf se met à son compte pour créer son propre

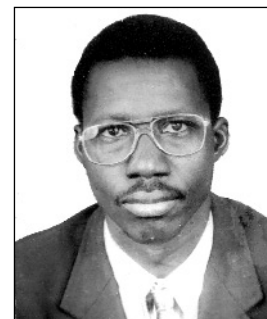
journal, *Dibifara* (« percer l'obscurité » en bambara), pour « apporter de la lumière » à ses lecteurs.

Coordinateur du réseau des communicateurs maliens en langue locale, il s'est lancé dans l'aventure de la presse rurale en visant un large public. Sa publication cherche à intéresser le lecteur en parlant aussi bien de santé, d'économie, de bonne gouvernance que d'alphabétisation, des problèmes de l'enfance ou des femmes.

Le premier numéro est sorti le 8 septembre 2001, le septième le 28 mars 2002. C'est un mensuel de 12 pages,

vendu en moyenne 100 FCFA le numéro et tiré à 3 000 exemplaires. Il est financé sur fonds propres et réalisé par trois journalistes qui totalisent chacun huit à dix ans d'expérience professionnelle.

Comme source d'informations, l'équipe utilise le bulletin *Grain de sel* et de nombreuses informations tirées de la consultation de sites web. Mais les informations remontent aussi du terrain vers les journalistes par l'intermédiaire de plusieurs correspondants. Toutes les données sont traitées sur l'ordinateur du journal où les textes sont



**Youssouf Diallo, journaliste, directeur de Dibifara.**



- saisis et maquetés avant d'être transmis à l'imprimeur.

Le choix des thèmes est fonction des besoins exprimés par les lecteurs, c'est-à-dire les paysans, les éleveurs et les pêcheurs. Ces thèmes se rapportent à la santé, à l'économie, aux droits de l'homme, à la bonne gouvernance et aux nouvelles du pays. « J'ai créé une rubrique spéciale consacrée aux communautés du nord du pays et l'autre pour les com-

munautés du sud. Pourquoi ? La raison est très simple : les communautés du sud pensent que l'argent injecté au nord ne sert à rien, et les populations du nord pensent que tout l'argent du pays va vers le sud ! J'essaye donc dans chacune de mes parutions de diffuser un article sur une région précise du nord ou du sud pour que les uns et les autres comprennent ce qui s'y passe réellement. »

Actuellement, la diffusion se fait

essentiellement dans la région de Koulikoro (où se situe Bamako, la capitale) et dans les régions de Ségou et de Bougouni. Les réseaux de diffusion s'appuient sur les associations de ressortissants des différents cercles qui existent dans la capitale et dans les capitales régionales. Une association d'alphabétiseurs achète régulièrement 500 exemplaires pour les utiliser comme supports de post-alphabétisation.

## Kala yeleen, le bulletin du centre de gestion Farafansisso

**A** Niono, au cœur de la zone de l'office du Niger, le centre de gestion Farafansisso édite une revue en bambara qui se nomme *Kala yeleen* (ce qui veut dire aussi bien « la lumière du bâton » que « la lumière du Kala », nom de cette région).

Trimestriel tiré à 1 000 exemplaires, ce périodique est animé par un comité de rédaction constitué des conseillers de gestion et des alphabétiseurs travaillant sur les cinq centres de gestion de la zone. La saisie des textes sur ordinateur est faite à Niono mais la mise en page et l'impression sont sous-traitées et réalisées à Bamako.

Chaque numéro est écrit successivement par les alphabétiseurs et les alphabétisés motivés d'un des cinq centres ;

celui-ci finance à cette occasion les charges de fabrication. La diffusion est assurée par les centres qui conservent les produits de la vente (150 FCFA au numéro) pour assurer la fabrication du journal quand vient son tour. Outre le soutien de la structure du projet sur l'initiative des centres de gestion, le journal est sponsorisé par un important commerçant d'engrais installé dans la région.

Dans les pages de *Kala yeleen*, on trouve les cours du marché du riz, les comptes rendus des assemblées générales des OP et des centres de gestion, ainsi que des informations relatives aux droits et aux devoirs des paysans. Bien que les problèmes évoqués aient plutôt un caractère local, le journal a un lectorat qui dépasse les zones d'activités de cha-

cun des centres de gestion. L'intérêt des articles produits se manifeste aussi par l'exploitation qu'en font les animateurs des radios locales dans leurs émissions.

*Kala yeleen* complète son travail de média en produisant des cassettes audio sur des thèmes précis (juridiques, le plus souvent), qui sont diffusées sur les radios locales. Pour augmenter l'impact de ses émissions et favoriser leur compréhension, les thèmes abordés et les dates de diffusion sont annoncés à l'avance dans le journal. ■

**Contacts :** *Youssef Diallo, directeur de Dibifara, Badianan, 1, rue 469, porte 302, Bamako, Mali.*

*Alou Traore, rédacteur de Kala yeleen, tél : (223) 35 20 14, Niono, Mali.*

# Un programme pour renforcer l'information et la communication au sein des OP

**Le programme de professionnalisation de l'agriculture au Bénin (PPAB) travaille avec les organisations paysannes du Bénin et en particulier avec 4 des 6 unions départementales qui composent la Fupro. Différentes activités de formation, de conseil et d'information sont menées depuis trois ans.**

## Un travail de « veille informative » : collecter, capitaliser, trier puis mettre à disposition des OP des informations stratégiques

L'équipe du PPAB effectue ce travail de collecte d'information en consultant régulièrement plusieurs sources d'information spécialisées sur le développement rural et agricole des pays en

développement, au niveau national, sous-régional et international : journaux et revues spécialisés, rapports, sites web, listes de diffusion et lettres d'information électroniques. L'objectif est d'ex-

traire de toutes ces sources les informations utiles aux organisations paysannes béninoises afin qu'elles disposent d'un niveau de connaissance suffisant pour choisir, agir et négocier. Pour ce faire, des dossiers thématiques et des revues de presse sont constitués et régulièrement alimentés. Ils sont mis à la disposition des responsables paysans et des élus qui fréquentent régulièrement les locaux du PPAB lors de leur passage à Cotonou. Mais pour véritablement atteindre les unions au niveau départemental et sous-préfectoral, le programme réalise des revues de pres-

se destinées aux responsables de ces niveaux. Ces documents (A4 photocopiés) sont distribués par le canal des unions départementales qui diffusent ensuite vers leurs bases. Le support et le mode de reproduction utilisés actuellement sont économiquement les plus intéressants, vu les coûts réduits de la photocopie au Bénin. Pour les unions départementales disposant d'un courrier électronique (4 sur 6), le PPAB modifie sa stratégie en envoyant sous forme de fichier joint les informations qu'il collecte au format électronique.

Une collaboration est en train de se mettre en place avec la cellule de veille constituée au sein de la Chambre d'agriculture du Bénin, qui réalise depuis l'année dernière un bulletin mensuel d'informations commerciales et techniques, *Le Messenger du paysan*. Ce périodique (12 numéros de 4 pages maximum déjà parus) traite en priorité de sujets économiques et techniques portant sur l'ananas, l'anacarde, le palmier à huile, le manioc et le karité. Près de 600 exemplaires sont distribués par 16 animateurs répartis dans le pays. Ils ciblent les ONG travaillant dans ces secteurs et les administrations en charge du développement rural.

### Une approche par groupe de travail « filière » pour renforcer les OP dans la conception d'actions et la négociation

L'accompagnement du PPAB sur une thématique de filière répond à une demande formulée par l'OP. Actuellement, l'accent est mis sur des filières agricoles porteuses dans la partie sud du pays : anacarde, ananas, riz, noix de palme. Ce travail doit permettre aux responsables d'OP d'analyser les performances, les contraintes et les possibilités de développement de la filière.

Des groupes de travail sont constitués, composés de producteurs directement intéressés par le thème, appelés à effectuer des travaux d'investigation. Mandatés par leur organisation, ils acquièrent de réelles compétences sur le sujet : associés à toutes les étapes du travail, ils seront à même de faire avancer les réflexions internes, de proposer des actions et de jouer un rôle d'interlocuteurs capables de discuter et de négocier avec des personnalités et des organismes extérieurs à l'organisation (État, ONG, opérateurs économiques, bailleurs de fonds, experts...).

Il s'agit non seulement d'accompa-

gner ces groupes de travail dans la réflexion, l'analyse et la production d'information, mais d'améliorer leur accès à l'information économique, technique et politique sur la filière qui les intéresse.

Dans certains cas, ces groupes peuvent être ouverts à des structures extérieures à l'organisation paysanne mais qui interviennent directement dans la filière retenue. Même si les objectifs et les modes d'intervention sont parfois différents, les participants peuvent partager des objectifs communs de développement de la filière et de renforcement des capacités des producteurs. L'objectif de la démarche s'apparente plus au partage d'information entre acteurs, à la recherche de synergies ou de complémentarités, et à la production d'information commune au groupe. ■

#### Sources :

*Entretiens et extraits de rapports rédigés par l'équipe du PPAB (P. Delmas, J. Evin).*

*Entretien avec Alain Soglo de la Chambre d'agriculture du Bénin.*

## L'édition en langues locales : une organisation spécialisée

**Au Burkina, le Service d'édition en langues nationales (Sedelan) s'approprie les nouvelles technologies de l'information et de la communication.**

Le Service d'édition en langues nationales (Sedelan) est né en 1997 à Koudougou, au Burkina, sur l'initiative du frère Maurice Oudet, missionnaire de la société des missionnaires d'Afrique (Pères Blancs). Le constat de départ, porté par son fondateur, est le suivant : dans les 8 000 villages du Burkina, les paysans capables de lire un document en français sont peu nombreux. Pourtant de nombreux villageois font l'effort d'apprendre à lire, écrire et compter dans leur langue. Mais trop souvent, leur effort n'est pas récompensé : ils ne trouvent rien à lire, ou très peu, dans leur langue.

C'est ainsi que depuis 1998, pour favoriser la post-alphabétisation et promouvoir le monde rural, le Sedelan publie divers documents en moré (la langue de l'ethnie mossi), en dioula (la langue parlée dans la région de Bobo-Dioulasso), en foulfoudé (langue de l'ethnie peul) et dans quelques-unes des nombreuses autres langues parlées au Burkina. Le service s'appuie sur une équipe de traducteurs collaborant aux éditions tout en résidant dans leurs zones linguistiques : tous disposent d'un ordinateur et utilisent, quand c'est possible, le courrier électronique pour transmettre leurs travaux au siège.

Sur place, le Sedelan dispose de deux ordinateurs équipés pour la publication assistée par ordinateur.

### Publications et cassettes audio pour les paysans

Ce matériel et les compétences du Sedelan lui permettent de publier des revues et différentes brochures destinées au monde rural. La revue-phare du service se nomme *Les Amis de la terre* ; c'est en fait l'adaptation française des revues *Têngembiiga* (en moré) et *Dugulen* (en dioula). Ce périodique trimestriel vient de sortir en juillet 2002 son seizième numéro.

Le service assure aussi la traduction en langues locales de documents pour le compte de projets et d'organismes ➤



➤ d'appui. De nombreuses fiches et émissions de radio sous forme de cassettes audio sont aussi produites sur des thèmes techniques et politiques (le coton et la mondialisation). Certaines cassettes sont maintenant disponibles sur cédérom audio.

Les organisations paysannes sont appuyées dans ce sens pour la publication et la reproduction de leurs journaux, plaquettes et bulletins dans les langues correspondant à leur public. Ainsi le Sedelan collabore avec la Fenop (Fédération nationale des organisations paysannes) pour la publication de son bulletin interne, *Fenop infos*, et avec

l'Union des groupements villageois de la boucle du Mouhoun (UGVBM) pour son bulletin, *Dunkafa*.

Depuis quelques mois, le Sedelan s'investit dans une nouvelle mission : promouvoir sur internet ses publications, les organisations paysannes et leurs publications. Le site ABC Burkina ([www.abcburkina.net](http://www.abcburkina.net)) administré par le père Oudet est à l'heure actuelle la base d'informations sur le développement agricole et rural la plus riche du pays, voire de la sous-région ! On y trouve pêle-mêle : la plus grande partie des publications « maison » en français (dont les bulletins de liaison *Fenop infos*), les pages web de trois organisations paysannes (Fenop, UNPCB et UGVBM), la traduction en français fondamental de l'arrêté sur les commissions villageoises de gestion des terroirs... et deux dossiers très à jour sur la situation du coton africain et la mondialisation de l'agriculture !

#### Sources

- ◆ *Entretien avec le père Maurice Oudet.*
- ◆ *Le site web ABC Burkina : [www.abcburkina.net](http://www.abcburkina.net)*
- ◆ *Les pages web du Sedelan : [www.abcburkina.net/sedelan/index.htm](http://www.abcburkina.net/sedelan/index.htm)*
- ◆ *La revue Les Amis de la terre : [www.abcburkina.net/lesamis.htm](http://www.abcburkina.net/lesamis.htm)*
- ◆ *L'actualité du coton : [www.abcburkina.net/coton\\_act/coton\\_act.htm](http://www.abcburkina.net/coton_act/coton_act.htm)*
- ◆ *Le partenariat avec le CNRST : [www.abcburkina.net/partenariat.htm](http://www.abcburkina.net/partenariat.htm)*

Contact : Maurice Oudet, Sedelan, BP 332, Koudougou, Burkina. [Oudet.maurice@fasonet.bf](mailto:Oudet.maurice@fasonet.bf)

### Un programme de vulgarisation en langues locales des résultats de la recherche agronomique nationale

En avril dernier, le Sedelan a conclu un protocole d'accord avec le Centre national de la recherche scientifique du Burkina (CNRST) pour qu'ensemble ils s'attachent à « collecter, traduire et produire des documents de vulgarisation des résultats de la recherche scientifique et technologique dans les principales langues nationales au profit des producteurs nationaux ». La responsabilité de la collecte revient au CNRST, celle de la traduction et de la production au Sedelan. La diffusion de ces documents sera conjointement assurée par les deux parties dans les zones rurales du Burkina et de la sous-région. ■

## Yam-Pukri, une association pour l'appropriation des NTIC au Burkina

**Yam-Pukri, « éveil de l'intelligence » en français, est une association burkinabé à but non lucratif qui intervient dans le domaine des nouvelles technologies au Burkina. L'objectif principal de l'association est de : « Stimuler le développement et l'apprentissage de la micro-informatique et des nouvelles technologies de l'information chez les jeunes africains. »**

### Création et gestion de centres de formation et d'accès à internet

Les six centres existants sont situés en milieu scolaire et dans les deux principales villes du pays : Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. L'association y a déjà formé plusieurs centaines de personnes, principalement des étudiants et des élèves. Une équi-

pe d'étudiants bénévoles apprend à concevoir des sites, notamment dans le cadre de collaborations avec des programmes d'échanges internationaux.

Le centre Yam Net à Ouagadougou abrite à la fois le siège de Yam-Pukri et le principal centre de formation, d'in-

formation et de conseils sur les TIC. C'est aussi l'un des plus importants point d'accès public à internet de la capitale. Il abrite également un atelier de maintenance informatique pour le paramétrage et l'entretien des ordinateurs de Yam-Pukri et de quelques associations partenaires ; il permet enfin d'initier les bénévoles aux techniques élémentaires de maintenance.

## Animation d'un site portail sur les ONG et les associations du Burkina

Yam-Pukri fournit des services de conception, d'hébergement et de maintenance de pages web aux associations. Pour fédérer ces activités, l'association a développé un site web portail créé et animé en interne afin de constituer un répertoire virtuel des associations et des ONG du Burkina.

Pour une organisation qui ne dispose pas de site web, Yam-Pukri se charge de la création et de la promotion pour un coût modique : 30 000 FCFA pour la création de cinq pages web et de 15 000 à 30 000 FCFA pour la gestion et la maintenance technique. Les coûts de mise à jour du site sont en sus, calculés en fonction du volume d'informations et de la périodicité. Pour les organisations disposant déjà d'un site web, l'association propose d'ajouter son adresse sous forme de lien sur le site portail.

Le site accueille déjà plusieurs organisations, dont cinq sont directement impliquées dans le développement agricole et rural :

- ARC, bureau d'études et de formation pour un développement durable. [www.faso-ong.org/ARC/index.html](http://www.faso-ong.org/ARC/index.html)



- Sodepal, Société d'exploitation des produits alimentaires.

[www.faso-ong.org/sodepal/index.html](http://www.faso-ong.org/sodepal/index.html)

- ACD, Association communautaire d'appui et de conseils pour le développement.

[www.faso-ong.org/acd/index.html](http://www.faso-ong.org/acd/index.html)

- Fiab, Fédération nationale des industries de l'agroalimentaire et de transformation au Burkina.

[www.faso-ong.org/fiab/index.html](http://www.faso-ong.org/fiab/index.html)

- Karipur, collectif d'associations pro-

ductrices de beurre de karité et autres produits.

[www.faso-ong.org/karipur/index.html](http://www.faso-ong.org/karipur/index.html)

### Sources :

*Le site de Yam-Pukri*

[www.yam-pukri.org](http://www.yam-pukri.org)

*Le site portail sur les ONG et associations du Burkina*

[www.faso-ong.org](http://www.faso-ong.org)

## Un réseau d'information et de formation sur le développement (Rifod)

Rifod est une ONG qui « produit des réflexions sur les stratégies pour une meilleure prise en compte et une meilleure gestion de la dimension communication dans les actions de développement ». Le réseau centre son action sur l'information et l'éducation au développement en « donnant régulièrement à travers des médias, des réseaux électroniques et des rencontres thématiques, des informations qui permettront aux organisations de développement et aux décideurs d'avoir des éléments suffisants et actualisés pour apprécier leur environnement socio-économique et institutionnel et pour mieux orienter leurs actions ».

### Le développement de cédéroms multimédias

Cette nouvelle activité est mise en œuvre par le Rifod. Plusieurs modèles sont proposés :

- **Le cédérom « album photos »** qui permet d'organiser en albums ou en diaporamas jusqu'à 100 000 images écran, soit plus de 3000 pellicules de 36 poses.

- **Le cédérom de données ou d'archives** pour capitaliser des rapports, des comptes rendus, des actes de séminaires, des résultats de

recherches... Des liens hypertextes permettent de naviguer avec rapidité pour éviter les « recherches fastidieuses de documents dans des liasses de papiers accumulées sur plusieurs années ». On peut ainsi archiver jusqu'à 600 millions de caractères soit plus de 500 kg de papier au format A4.

- **Le cédérom de présentation**, très pratique pour des conférences et des expositions : il peut servir de support pour présenter une organisation en intégrant des images, du son, des textes et de la vidéo (expériences et acquis, réalisations, projets, ressources humaines et matérielles).

- **Le cédérom « événement »** qui permet de faire partager en texte, image, son et vidéo les activités et produits issus d'une réunion. Toutes les ressources informationnelles peuvent être capitalisées : photos des intervenants et des participants, enregistrements audio des communications, séquences vidéo des temps forts, comptes-rendus des travaux...

### Sources :

*Le site web du Rifod :* [www.rifod.org](http://www.rifod.org)

*La page des services de Savan' multimédia :* <http://rifodong.free.fr/savan.htm>

*Entretiens avec le responsable du Rifod, Charlemagne Zanou :*

[charlemagne@rifod.org](mailto:charlemagne@rifod.org)

### Contacts :

*Rifod, cité 1 200 logements – Villa 1039, Rue : 14-86 – Secteur 14, 09 BP 238 Ouagadougou 09, Burkina. Tél. : (226) 36 91 42.*